

Département de l'Hérault

ARRONDISSEMENT

DE BEZIERS

Objet :

Service Enfance Jeunesse  
BP 2023

N° : D – 2023– 04 – 12 – 07a

Nombre de Membres

| Afférents<br>Au conseil | En exercice | Qui ont pris part<br>à la délibération |
|-------------------------|-------------|--|
| 23                      | 23          | 23                                     |

Envoyé en préfecture le 20/04/2023

Reçu en préfecture le 20/04/2023

Publié le

20 AVR. 2023

ID : 034-213401359-20230412-D2023\_04\_12\_7A-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE  
LA COMMUNE DE LESPIGNAN

SEANCE DU 12 AVRIL 2023

**Présents :** Mesdames et Messieurs Jean-François GUIBBERT, Géraldine ESCANDE, Bernard GUERRERE, Françoise CRASSOUS, Yann RAMIREZ, Marie-Jeanne MULLER, Claude VIDAL, Didier MONTIER, René COUSIN, Jean-Philippe GARCIA, Béatrice RIERA, Myriam AGUILA, Laure GIMENO, Julien RIBES.

**Procurations :** M. Thierry CELMA à M. Didier MONTIER, Mme CHOLLET Marie à M. Claude VIDAL, Mme Agnès TOMASO à Mme Marie-Jeanne MULLER, M. Olivier MONROS à M. Yann RAMIREZ, Mme Marie-Josée GOTH à Mme Françoise CRASSOUS, Mme Ludvine ALBERT à Mme Géraldine ESCANDE, Mme Mylène NAUDIN à Mme Béatrice RIERA, M. Julien PUJOL à M. Julien RIBES, Mme Solène PELLE à Mme Myriam AGUILA.

**Secrétaire de séance :** Mme Marie-Jeanne MULLER.

**Début de séance :** 18h30

L'an deux mil vingt-trois, le douze avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-François GUIBBERT, Maire.

Monsieur le Maire présente le budget annexe 2023 du service Enfance Jeunesse de la commune – M14 – équilibré entre les dépenses et recettes de la section de fonctionnement à un montant de 761 310.00 €.

Et demande à l'assemblée de bien vouloir se prononcer.

**LE CONSEIL**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré,

Approuve le budget annexe du Service Enfance Jeunesse 2023 de la commune présenté à l'unanimité des présents + 9 procurations.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Après dépôt en Préfecture  
De l'Hérault le 20 AVR. 2023  
Et publication ou notification  
Du 20 AVR. 2023  
Le Maire :

La Secrétaire,

Le Maire,



Marie-Jeanne MULLER



Jean-François GUIBBERT